Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 15

Artikel: Ora et lè z'autro iadzo
Autor: Dénéréaz, C.-C.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-200066

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

soldats en brandissant leurs armes, lorsqu'ils reviennent des camps, et qu'ils l'aperçoivent des élévations de la frontière.

* * *

Comme un tissu léger, le Léman est étendu dans la plaine, roulant au pied des monts son azur, où le vent du midi brode de petites lames d'argent. Une ligne où la grâce et la pureté rivalisent a dessiné ses bords. Elle se courbe, se brise, se gonfle et s'étend, s'élance ou se cache, sans se heurter ni s'effacer jamais. Harmonie! harmonie! ce lac est à toi. D'autres auront autant d'éclat, de fraîcheur, de transparence et d'azur des rivages escarpés, des ombrages, des glaciers et des fleurs. Aucun n'a ses aspects changeants, son harmonie. Aucun n'a tant d'amour.

* * *

L'aube a cueilli les roses qu'elle effeuille sur les pics du midi. Messager du soleil, un long rayon franchit la noire crête d'Arvel, et se pose sur les eaux, où Naye projette l'immense pyramide de son ombre. Les grands châtaigniers baignent dans la lueur qui les inonde leur chaud feuillage, leurs formes vives, distinctes, mais arrondies mœlleusement. Des habitations et des campagnes, de la plaine et des hauteurs, s'élève le bourdonnement confus du réveil. Ainsi brillent de sereines journées sous l'aile des montagnes. Ainsi passent le matin et le soir d'un peuple qui a toujours mené laborieuse vie, sans songer à sortir de son obscurité, et qui avec des mœurs et une existence originales, s'en est peu soucié, et a peu fait parler de lui.

* * *

Oui, rêverie et sens positif, inertie et vigueur, bonhomie et brutalité, individualité et sympathie, voilà ce trait composite qui fait la saillie même et le caractère de notre nature : sociables et taciturnes, insouciants et chicaneurs, enthousiastes et railleurs, inactifs et travaillés, nous voilà. Que si cette part offre des difficultés singulières, des malheurs, le peuple qui l'a reçue possède en même temps ce qu'il faut pour les vaincre. Race d'agriculteurs, de bergers et de vignerons, j'ai dit l'influence que le sol avait eue sur elle. Laboureur, il acquiert un corps robuste, et pour son esprit et son âme une enveloppe peut-être un peu dure; mais que ne peut un ferme vouloir? Il a l'air pur et léger des Alpes, qui excite et qui éclaircit. Les pentes roides des montagnes et la rudesse de certains endroits du plateau corrigent ce que les coteaux vineux engendrent de trop léger et de fugitif. Et de même que pour le sol, les pentes du caractère balancent leurs versants. Peuple enfin qui ne doit se plaindre que de lui. JUSTE OLIVIER.

(Extrait de l'ouvrage *Le canton de Vaud* (G. BRIDEL ET Cie, éditeurs.)

La fin des épaulettes.

ÉLÉGIE

Hélas! que j'en ai vu mourir de belles choses!
C'est le destin. Il faut une proie au trépas.
Il faut que le temps passe en effeuillant les roses,
Il faut que l'épaulette, ô colonels moroses,
Soit foulée enfin sous vos pas.

Il faut que le soleil soit voilé par les nues;
Il faut que le képi terrasse le schako;
Il faut qu'un gaz douteux remplace dans nos rues,
Du falot terne et gras, les clartés disparues,
Et que tout ici bas devienne rococo.

* * *

Ainsi c'est donc fini! Dans leurs cartons couchées,
Les épaulettes vont dormir d'un long sommeil.
Ah! malheur aux cruels qui les ont arrachées!
Le remords trouvera leurs retraites cachées,
Et le ciel leur prépare un châtiment pareil.

Qui donc vous a poussé? Quelle ardeur sacrilège?
Quel impatient démon? Bismark ou le progrès?
Hélas! tout s'en va donc et rien ne nous protège
Contre la soif du neuf qui toujours nous assiège
Et nous assomme de décrets!

Nous avions tant d'esprit sous la noble épaulette!
Et nous n'en aurons plus, grâce à vos règlements,
Qui vont nous affubler d'une affreuse casquette,
Coudre sur nos habits l'infâme patelette
Et nous fagoter tous comme des Allemands.

Cruels! Vous inventez des douleurs inconnues!
Savez-vous ce que c'est que d'aller par les rues
Etaler tant de honte aux regards étonnés?
S'il faut que les beautés voient nos épaules nues,
Par pitié, donnez-nous au moins des cache-nez.

* * *

Que j'en ai vu mourir!... L'une était toute blanche,
Du commis d'exercice attestant la candeur;
L'autre fanée, hélas! et sa tête qui penche,
Rappelant les combats, les exploits du dimanche,
Semblait parler d'un temps meilleur.

Une, pleine, bouffie, étalait, noble et fière,
Ses gros bouillons tordus dont l'argent reluisait;
Une autre était modeste, une autre encore, altière,
Voulant briller sans cesse et passer la première,
Sans relâche se produisait.

Toutes fragiles fleurs aux couleurs effacées,
Surprises un matin par le froid aquilon,
Cette bise de Berne, aux fureurs insensées...
Oh! laissez-moi pleurer leurs grâces trépassées
Et m'égarer... sur Montbenon!

Doux fantômes! C'est là, lorsque je rêve à l'ombre
D'un de ces vieux tilleuls, témoin de nos grands jours,
C'est là que je revois leurs légions sans nombre,
D'or, d'argent, rouge vif, jaune orange, vert sombre,
Suivre Perrin et ses tambours.

Je les vois, je les vois dans un rayon féérique,
Comme un jour de revue, au brillant défilé;
J'entends la grosse caisse, Hoffmann et sa musique.
Et je sens qu'à mes yeux, ô souvenir magique!
Deux grosses larmes ont perlé.

Mai 1868. L. FAVRAT.

(Extrait des *Causeries du Conteur vaudois.*)

Ora et lè z'autro iadzo.

Cein a rudo tsandzi du lè z'autro iadzo! Ne sé pas dè quinna manière cein vâo fini; mâ adé est-te que lè dzouvenès dzeins dè vouâ ne sont pequa coumeint dein noutron teimps.

Cein coumeincè dza dein lè z'écoulès. Dévant, on recordâvè ti lo catsimo, lè petits tantquiè à *quoitande*, lè médiôcro tantquiè à *essacé*, et lè gros tantquiè âo vœu dâo baptême, qu'on desâi po êtrè reçu. Et lo passadzo! on lo débliottâvè sein quequelhi du: « la piété est profitable », tanquiè à: « vous les reconnaîtrez à leurs fruits ». Et coumeint on tè cratchivè cé livret, du lo verset dou âo dozè, « douze fois douze », ein dévant, à recoulon, ne tsaillessâi pas coumeint! On n'étâi pas tant crouïo non plie po la letture; n'iavâi pas fauta dè no férè châota dâi mots, coumeint clliâo d'ora diont qu'on fasâi, c'est dâi meintès. Et lè chaumo! que cein étâi bio avoué cé contrà et cé supériusse, quand ne tsantâvi lè quatro partiès et la bassa! Ora, ye brâmon dè cllia novalla musiqua à crinoline, iô l'âi a lo soprâno, l'artô, lo bémo, et ne sé quiet oncora. L'ont tsandzi lo catsimo et lè z'ons n'ein vollion pemin. L'est clliâo libéraux. Dein lo teimps, on s'instruisâi à l'écoûla. Oreindrâi, l'ont adé à écriré à l'hôto, et tè brotton cein, oï! et dusson recordâ l'abrégé et on moué d'afférès que cein ne fâ rein què d'ein férè dâi z'orgolhâo pliens dè niaffe.

Lè z'autro iadzo on respettâvè lè grantès dzeins; on lè z'attiutâvè et on ne sè rebiffâvè pas quand no bramâvon. Ora: pas petout lo bouébo a dou pâi fous dézo lo nâ que crâi d'avai onna moustache et que vâo âtrè lo maitrè. Se lo pére lâi vâo derè oquiè, lo crapaud sè dressè coumeint on piâo su on molan et repond: « Câisi-vo, vo radottâ, c'étâi bon dein lo vilho teimps! » Eh! merdâo, va! pânatè derrâi lè z'orolhiès! Lo pére et la mére ne sont perein bon què po obéï, fourni dè l'ardzeint, cerî lè solâ et brossatâ lè z'haillons.

Coumeint on respettâvè assebin lè z'autoritâ! Ora on ne sâ pas pi quoui ein est; n'ia perein dè vergogne et on assesseu n'est pas mé q'n'autra dzein. Et monsu lo menistrè! faillai vairè: on allâvè âo prédzo et on traisâi son bounet quand passâvè, tandiqu'âo dzor dé vouâ on a perein dè religion et quand vollion saluâ, ne font què d'einfoncâ on pou mé lo capet su lè ge ein faseint onna grognâ qu'on ne sâ pas se diont bonzo âo bin tsaravoûta.

Po sè veti, sont tant venus orgolhâo! Lè z'autro iadzo, on vouâgnivè fooce tsenévo, verdan et printagnî; on allâvè ourdi sè-mêmo, et on fasâi dâi z'haillons que dourâvon dâi z'annâiès. Ora, lè djeinès dzeins ne sè tsaillon pas pi dè grisette, ni dè tredaina, lao faut dâo fin drap dè magasin que cein cotè rudo. Et allâvâi lâo mettrè on copé âo tiu dè tsausse! Et lè vilho solâ: crâidè-vo que se l'ousâvon sè servetront dâi z'eimpègnès po férè montâ dâi chôquès? âo ouai! lè tsampèront petout âi z'écovirès et sé coumandèront dâi bottès (dâi solâ à mandze, coumeint dit Fluton) po poâi mettrè lè canons dè pantalon dedein. L'est cé tonnerre dè militéro que fâ cein. Mè rassovîgno qu'on étâi pas tant molési quand on allâvè âi resseimblièmeints; on mettâi la carmagnola avoué dâi tsaussès dè la demeindze, et qu'on fasâi bin son serviço; na pas ora, ye faut lo drap dè l'état et la tuniqua, que cein lâo baillè lo gout dè mettrè dâi z'anglaisès po sè veti ein bordzâi. Et pi c'est dâo bio què lâo militèro, que n'ouson pas mé allâ dein lè z'abbahi: pemin d'épolettès, min dè sabro, min dè crâija, min dè musetta, et quin chako! on képi, que lâi diont, qu'on ne pâo rein mettrè dedein; on pompon dè rein dâo tot, qu'on derâi onna croûïe boutsena; min dè liberté patrie et min dè jurdiulairès. L'ont adé la giberna, mâ l'est onna gibernetta qu'est peindiâ coumeint on covâi, dévant. Po lé fusi, diont que sont meillâo; mâ ne bourron rein po tserdzi et on mè farà jamé dè la via eincrairè que font dâi z'asse bons pets què lè noutro, qu'on tampounâvè la cartouche ein vâo-tou, ein vouaiquie. Lè fusi d'ora sè tserdzon tot coumeint lè z'arbélettès, iô n'ia rein qu'à mettrè lo pequiet.

Eh! iô est-te lo teimps iô n'ira djeino; on avâi dâi chako que garnesson bin lè reings, avoué 'na balla becqua garnià ein fai, et n'aviâ dâi pompons dè sorta, et pi lè caporats, lè sergents, lè z'officiers, aviont dâi galons âo fin coutset, qu'on lè recognessâi dè tot llien. Et lo gros majo, et lo commandant, avoué lâo tsapé gansi! n'étâi pas dè la merdèrâi coumeint ora que lo chako d'on colonet est tot coumeint cé d'n'a piquietta. On poivè reduirè dein lo noutro lo taba, la pipa, lo motchâo dè catsetta et tot plien d'afférès. L'est veré qu'ora sont trâo fignolets po foumâ dein on dzerret dè Gouggichebergue et mèmameint dein on brulôt (on chetse moqua); lâo faut la cigarra: « un grand-son! un vevey! » coumeint diont. Eh! pételiets, va! vo z'étès bio avoué voutrès cigarrès! Tè tchaffouillon cein coumeint 'na chiqua No, on sè conteintâvè d'A, dè tabà recouquelhî, qu'on copâvè su la man et qu'on cratchivè dedein, et dè Napoléion. Vo rassoveni-vo dè clliâo paquiets iô on veyâi lo grand Napoléion su on moué de terra et que iavâi dézo:

Seul et sur un rocher d'où sa gloire importune
Troublait encor les rois d'une terreur commune;
Du fond de son exil, encor présent partout,
Grand comme son malheur, détrôné, mais debout
Sur les débris de sa fortune!

L'est césique qu'étâi on crâno! L'èpouâirivè adé lè râi du su lè paquiets dè tabà. C'est coumeint no âo Sonderbond. Quand bin on n'avâi pas dâi tuniquès, dâi vettreli et dâi tiulassès, n'ein fé la campagne avoué honneu, avoué lo

bravo generat Dufour que nè bragâvè pas tant coumeint Bazaine, mâ que gâgnivè, et ne sè pas se cllião dè vouâ ein farioint atant quand bin l'ont dâi thoraxe, qu'on ne sâ pas pî bin cein que l'est, dâi z'escadrons et dâi régiments. Tot cein ne vâo rein derè. Dein ti lè ka la Suisse n'a min ousâ referè dè guierra du no. Et se ora on lâo met tant d'afférès dein la boûla, n'est pas po nion mépresî, mâ y'é bin pouaire que séyont coumeint lè taupès, que l'ausson tota la fooce âo bet dâo mor.

C.-C. DÉNÉRÉAZ.

(Extrait des *Causeries du Conteur vaudois.*)

Au temps des baillis.

Le bailli de Morges était très lié avec son collègue d'Aigle et lui faisait de fréquentes visites.

Un jour qu'ils avaient chassé ensemble, les premières victimes de nos chasseurs furent destinées à madame la baillive de Morges. Hans, le domestique du bailli de Morges, fut chargé de porter à sa maîtresse deux magnifiques lièvres.

Arrivé à Cully, Hans se sent pris d'une soif ardente. Il entre à l'auberge. Là, il trouve un ancien camarade de jeunesse.

— Que portes-tu là, Hans?

— Mon fieux, che borde deux peaux lièvres à mon bourgeoise.

— Diable! ils sont bien beaux, en effet.

— Foui, parblé! et il me semble que le bourgeoise il aurait pien assez d'un. Qu'en dis-tu, Frédéric?

Tout en conversant, les deux camarades, trinquant à qui mieux mieux, s'égayèrent, chantèrent, et finirent par un succulent civet.

A son arrivée à Morges, le lendemain, Hans commençait à réfléchir et n'osait se décider à entrer au château. Enfin, il prend son grand courage, remet le lièvre à la cuisinière, avec une lettre du bailli pour madame; puis il se retire dans sa chambre. Un quart d'heure après, sa maîtresse le fait appeler.

— Hans, voilà un des lièvres, mais l'autre?

— Eh pien, matame... il y a celui-là... puis l'autre...

— Oui, mais l'autre, encore une fois?

— Eh pien, matame, il y a l'autre... et puis celui-là.

Ne pouvant obtenir d'autre réponse du pauvre garçon, la baillive le renvoya immédiatement à son mari, avec une lettre.

— Hans! s'écria le bailli de sa grosse voix, qu'as-tu fait de ce lièvre? Tu l'as mangé, n'est-ce pas?

— Ah! répondit Hans, en baissant la tête, monsieur le bailli il est un fin pougre; jamais matame il a pu téviner.

L. MONNET.

(Extrait des *Causeries du Conteur vaudois.*)

Le « Peuple vaudois. »

Dans le programme lausannois des fêtes du centenaire figure, ainsi qu'on le sait, la représentation, au Théâtre, d'une pièce écrite pour la circonstance par le regretté H. Warnery et dont la musique est de M. Gustave Doret. Cette œuvre est intitulée *Le peuple vaudois**. Dans un premier tableau, elle montre la ville de Vevey vingt ans avant la fin du régime bernois. Un des personnages de ce temps, Blanchenay, qui est lieutenant au service de France, soupire après le jour où les Vaudois seront de libres citoyens. Mais il est le seul à caresser un rêve pareil; son entourage ne le comprend pas et assiste sans arrière-pensée à la revue militaire et à la fête du printemps. Au deuxième tableau, on se trouve à Rolle, à la fête de l'arc du 15 juillet 1791. Cette fois, la révolution gronde. Elle éclate enfin dans la soirée du 23 janvier 1798, à Lausanne, où nous transporte le troisième tableau. Au quatrième et dernier tableau, qui est entièrement lyrique, le peuple vaudois, devenu souverain pour tout de bon, acclame son premier Grand Conseil qui, au matin du 14 avril 1803, sort de la Cathédrale pour aller tenir sa première séance à l'hôtel de ville.

Tel est le canevas de la pièce. Mieux que toutes les analyses, les scènes suivantes donneront une idée de son charme et de sa vie. Le théâtre représente la place d'exercices de Vevey, au moment où la troupe arrive:

* * *

L'OFFICIER.

Halte! Front, Posez armes! Rompez!

Les soldats se dispersent parmi les groupes des paysans. On entend de divers côtés des appels, des saluts.

UN PAYSAN.

Eh! David.

UN SOLDAT.

Salut, François.

AUTRE PAYSAN.

Eh! là-bas, Dubochet, viens voir par ici.

AUTRE PAYSAN.

Tu ne prends pas un verre, Abram?

DEUXIÈME SOLDAT.

Merci, ma bourgeoise m'attend là-bas, avec les bouèbes.

LE PAYSAN.

Tu la retrouveras assez, ta bourgeoise.

AUTRE PAYSAN.

Tu es rudement rouge, toi!

TROISIÈME SOLDAT.

Je suis cuit, la langue me pèle. Je crois bien que j'ai fondu de deux livres.

UNE PAYSANNE.

Ne te plains pas, Jean-Louis. Tu es encore le plus beau caïon de la paroisse. (*Rires*).

Dans un groupe, sur le devant de la scène le juge Mestrezat verse à boire avec un petit baril.

UN SOLDAT, *vidant son verre.*

Merci, monsieur le juge, ça fait du bien par où ça passe.

DEUXIÈME SOLDAT.

Mêmement qu'il a le goût de rebaille m'ein mè.

MESTREZAT, *remplissant leurs verres.*

Hein, ce n'est pas du penatzet, celui-là!

NICOLIER.

Laissez-le seulement attendre une couple d'années, et vous m'en direz des nouvelles.

JULIE DUBOSSON.

Ce n'est toujours pas dans votre cave qu'il se bonnera, Nicolier.

MARIE NICOLLIER.

Eh bien! quoi, qu'est-ce qu'il vous a fait, mon homme?

JULIE DUBOSSON.

Regardez voir ce nez. Il est toujours sous le guillon à renifler si le vin tourne. Si j'étais à votre place, la Marie, je garderais la clef de la cave dans ma poche.

MARIE NICOLLIER.

Dites plutôt dans ma culotte. (*On rit*).

. . . . . .

Entre le bailli, accompagné du ministre Leresche. Grand silence. Tous se lèvent et se découvrent respectueusement.

LE BAILLI.

Voilà une belle journée, mes enfants, qui fait pousser nos blés et nos vignes, et dont monsieur le ministre vous dira qu'il convient de remercier Dieu. Mais il n'est pas défendu de se réjouir et de s'amuser honnêtement.

SOPHIE MESTREZAT, *poussant son mari du coude.*

Offres-y donc un verre.

MESTREZAT.

Tu crois?

NICOLIER.

Pardieu! il ne veut pas cracher dedans.

MESTREZAT

Hum!... Monseigneur.

LE BAILLI.

Mon ami.

MESTREZAT.

Si on osait...

LE BAILLI.

Hé! hé! pourquoi n'oserait-on pas?

Mestrezat rince un verre et le lui présente.

LE BAILLI, *après avoir bu.*

Une fameuse goutte!... (*Il rend le verre*)... Merci.

MESTREZAT.

Et vous, monsieur le ministre? (*Le ministre fait un geste de refus*). Puisque Notre Seigneur a changé l'eau en vin, ce ne serait pas d'un bon chrétien de refuser un verre.

LE MINISTRE, *riant.*

Je ne mettrai pas celle-là dans mon sermon (*Il boit*). Il est vrai que Dieu ne défend pas d'user des biens qu'il nous accorde, pourvu que ce soit avec modération.

Le juge lui a de nouveau rempli son verre, qu'il vide distraitement.

LE BAILLI, *acceptant un nouveau verre.*

Vous m'en direz tant, monsieur le ministre...

UNE FILLETTE, *portant un panier de pâtisseries.*

Voulez-vous des merveilles, monseigneur?

LE BAILLI, *se servant.*

Hé! hé! la petiote, est-ce toi qui les as faites?

LA FILLETTE.

Oh! non, monseigneur, c'est ma maman.

LE BAILLI.

Eh! bien! tu diras à ta maman que le bailli les a trouvées bonnes (*lui prenant le menton*), mais que la plus réussie de toutes, c'est encore celle que voici. Hé! Hé!

Elle présente son panier au ministre et au juge, puis le pose sur la table.

LE BAILLI, *s'asseyant.*

Tout en parlant il puise à la corbeille et vide de temps en temps son verre, que le juge remplit chaque fois.

Je suis content de m'asseoir au milieu de vous, mes amis. Voici quelques mois déjà que vous m'avez souhaité la bienvenue, en me comblant de tant de bonnes choses que je n'en ai pas encore vu la fin... Non, votre setier n'est pas encore bu, monsieur le juge, hé! hé! pas tout à fait encore; et nous n'avons pas mangé votre cochon, madame l'assesseuse, bien qu'il fût gras à point. Il y en a d'autres qui lui ont passé devant, c'est le train de ce monde, hé! hé!... Ah! monsieur le ministre, si vous aviez vu ces oies et ces levrauts, si vous aviez goûté aux choux de la Dubosson, une rosée de printemps — hé! hé! c'est les choux que je veux dire — vous auriez proclamé que c'est une bénédiction de Dieu d'être bailli d'un si bon pays.

M. DE LA MELOUZE *à Blanchenay.*

Mais il est adorable, votre bailli. Allons, Blanchenay, avouez-le. Ne dirait-on pas un bon père au milieu de ses enfants?

BLANCHENAY.

Dites plutôt un magister de village avec sa férule. Regardez-les trembler et se faire humbles à ses leçons, comme s'ils n'étaient pas des hommes capables de distinguer le bien et le mal.

. . . . . .

H. WARNERY.

A côté de ces scènes, d'un réalisme de bon aloi, des scènes d'un lyrisme et d'une élévation de pensée remarquables, que souligne et commente merveilleusement la musique de M. Doret. C'est une œuvre belle et forte que nous donnent MM. Warnery et Doret. Elle fait honneur au canton de Vaud.

* *Payot et Cie*, libraires-éditeurs.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.